

Deux signes sont plus intéressants pour le clinicien ; la stomatite érythémato-pultacée de Comby, et les taches de Köplik (petites taches punctiformes entourées d'une aréole rouge que l'on trouve sur la muqueuse des joues et des lèvres, apparaissent en général trois jours avant l'éruption). Encore ce dernier signe est-il très difficile à voir.

D'une façon générale, tous ces signes ont une certaine valeur diagnostique, mais il ne faut pas avoir en eux une confiance absolue. — "L'inconvénient est minime d'ailleurs, puisque leur présence ne peut qu'exagérer les précautions, chose dont on n'a jamais à se repentir, pourvu qu'il soit bien entendu qu'en pareil cas le malade n'est pas isolé au milieu d'autres morbillieux, mais dans un service de suspects où il ne courra lui-même aucun danger."

(*Rev. des mal. de l'enf. — Gaz. des hop.*)

MALADIES VENERIENNES

Le traitement de la blennorrhagie par l'acide picrique.

D'après M. DE BRUN.

La puissance de dessiccation de l'acide picrique dans les brûlures et dans les affections suintantes de la peau ; la rapidité avec laquelle se font, sous son influence, les régénérations épithéliales, ont donné à M. le professeur H. de Brun (de Beyrouth) l'idée d'employer ce médicament dans la blennorrhagie et dans quelques affections inflammatoires des muqueuses abordables aux topiques (conjonctive, muqueuse pituitaire).

Voici la manière dont M. de Brun décrit son procédé (*Rev. gén. de chir. et de théor.*) dans la blennorrhagie :

"J'emploie en général, dit-il, une solution dont le titre varie de 1/200 à 1/100. La solution à 1/200 est souvent indolore ; celle à 1/100 peut causer des douleurs assez vives, jamais intolérables. Je fais faire avec de petites seringues en verre, aussi bien stérilisées que possible, d'une contenance de 5 à 6 centimètres cubes, de simple injections à méat fermé, je laisse pendant trois minutes le liquide en contact avec le canal. Les injections sont répétées deux à trois fois par jour quand elles sont peu douloureuses et une fois seulement quand le malade les supporte difficilement, ce qui est fort rare. Le plus souvent, en quatre à cinq jours la guérison radicale est obtenue dans les blennorrhagies aiguës. J'ai obtenue des guérisons aussi rapides et définitives dans des blennorrhagies chroniques qui avaient résisté à tous les traitements antérieurs. Je n'ai pas besoin de dire que ces résultats ne sont obtenus qu'à la condition qu'il s'agisse d'une uretrite dans laquelle l'injection puisse atteindre le siège du mal. Dans l'urétrite postérieure il serait

sans doute nécessaire de faire des instillations. Je n'ai pas eu jusqu'à présent l'occasion d'en faire avec les solutions que je préconise, et ne peux par conséquent donner à ce sujet aucun renseignement.

Un des premiers effets, de l'injection d'acide picrique est de modifier la nature de l'écoulement. De vert ou jaune qu'il était l'écoulement, dès les premières injections, devient presque clair ; il perd sa purulence et son opacité. Il faut ajouter qu'il devient quelquefois plus abondant, pour diminuer et disparaître parfois dès que les injections ont été suspendues.

L'effet du traitement sur les gonocoques est remarquable ; ceux-ci, comme les leucocytes, du reste, diminuent rapidement de nombre pendant que les cellules épithéliales deviennent plus abondantes dans la préparation, indice certain d'un énergique effet curatif."

M. de Brun rapporte plusieurs observations qui sont absolument concluantes en faveur de cette méthode. Il cite également quelques rares cas où elle a été inefficace.

Etant donné qu'il n'y a rien d'absolu en thérapeutique, surtout en matière d'urétrite blennorrhagique, la méthode peut être considérée comme recommandable dans toutes les urétrites blennorrhagiques antérieures aiguës ou chroniques.

(*Gaz. des hôp.*)

FORMULAIRE

POTION ACIDE.

Eau commune..... 4 onces.
Eau distillée de menthe poivrée..... 2 —
Sirop de sucre..... 5 drachmes.
Acide sulfurique dilué..... 12 gouttes.
Dyspepsie flatulente.

(*Gaz. méd. belge.*)

INTERETS PROFESSIONNELS

Convention médicale du Comte de Charlevoix

Le 25 mars 1901, les médecins du Comté de Charlevoix se sont réunis à la Baie Saint-Paul, dans le but de former une association médicale.

Etaient présents, messieurs les docteurs Alfred Simard, Alfred Morin et Eugène Guillemette, de la Baie Saint-Paul ; Ch. Simard, de Saint-Urbain ; P. Synote, des Eboulements ; Ls. H. Labrèque, J. A. Lapointe et E. V. Boulanger, de la malbaie.

Cette association sera connue sous le nom de "So-